



Droit de diffusion sur un site communal

Par **Nath70**, le **25/08/2015** à **18:14**

Bonjour,

Je travaille sur l'élaboration d'un site internet pour ma commune. J'aimerais savoir s'il est possible de faire apparaître les naissances, mariages et décès sur le site et si oui dans quelles mesures (faut-il des autorisation) ?

Merci pour vos réponses.